## PREFERENCE COMMERCE - DIAGNOSTIC AVANT VISITE MYSTERE / FORCES ET AXES D'AMELIORATION

	ENSEIGNE	)				Note en %	LEGENDE NOTATION		
	ADRESSE	)		1		0	Pas du tout satisfaisant (critère non réalisé)		1
	CODE POSTAL / COMMUNE	)	0	Ī		50%	Peu satisfaisant (critère en cours ou partiellement réalisé)		1
	TEL (	)				75%	Satisfaisant (critère réalisé mais possibilité d'axes de progrès)		1
	ACTIVITE	)		1		100%	Très satisfaisant (critère totalement réalisé)		1
	RESPONSABLE MAGASIN	)	0			NA	Non applicable (NA)		1
ı	NAME AND THE PARTY OF THE PARTY			- 1					•
	NOM INTERVENANT DIAGNOSTIC  DATE DIAGNOSTIC					Coeff	LEGENDE COEFFICIENTS NATIONAUX (Coeff non modifiables)		1
	DATE DIAGNOSTIC						· ·		ł
						1	Action <u>limitée</u> du commerçant (contrainte extérieure) <u>ou</u> action non prior	itaire <u>ou</u> dependant des activités	4
						2	Action à considérer et recommandée		1
						3	Action déterminante		
		VM	Visite mystère					PROPOSITIONS D'AMELIC	RATIONS
	n° Libellé du critère	VM	Cahier d'interprétation	Coeff	Note	Score	COMMENTAIRES intervenant	Actions à engager	Délai
Г	VENTE EMPLACEMENT ET ACCESSIBILITE						I		
	1 Visibilité et attractivité de l'implantation commerciale		Emplacement stratégique, Zone attractive (qui attire le chaland), environnement commercial en adéquation avec l'activité (commerces de même nature ou d'offres complémentaires), abscence d'obstacles à la visibilité du point de vente (vitrine en retrait, dénivellation du trottoir, mobilier urbain gênant la vue, autre obstacle).	1	100%	1			
	2 Facilités de stationnement et d'accès en transports en commun		Places ou parking disponibles à proximité du commerce ; parking réservé à la clientèle ; arrêts de bus, métro tramway à proximité.	1	100%	1			
	3 Facilité de cheminement piétons et PMR		Le cheminement jusqu'au point de vente est facilité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite (PMR) : trottoirs suffisamment larges, cheminement sécurisé.	1	100%	1			
	A W. H. Hisé de L		Une pré-enseigne (toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée) ou un panneau	1	1000/	1			

Remarque : On définit la "devanture commerciale » comme : l'ensemble des éléments architecturaux qui composent la façade d'un commerce, à savoir : la vitrine, son encadrement, le bandeau formant l'enseigne horizontale, le système de fermeture, la porte d'entrée ainsi que l'éclairage extérieur. L'enseigne en drapeau complète le dispositif mais n'est pas sujette aux mêmes réglementations (cf fiche « publicités et enseignes »).

100%

## FACADE ET DEVANTURE

4 Visibilité de la pré-enseigne ou du panneau publicitaire

į	Etat et propreté de la façade de l'immeuble (au-dessus du commerce)	La façade au-dessus du commerce est entretenue (ravalement (suppr), peinture en bon état, propreté).	1	100%	1	
6	Etat et propreté de la devanture (encadrement + partie vitrée)	L'encadrement, la partie vitrée, le système de fermeture, la porte d'entrée ainsi que l'éclairage extérieur, sont entretenus et en bon état de fonctionnement (peinture, propreté générale, ampoules et bon fontionnement du système d'ouverture de la porte d'entrée, sans traces de doigts ou de scotch sur les vitres)	3	100%	3	

publicitaire permettent au client de s'orienter et repérer le commerce ;

l'information est de qualité (lisible).

7 Harmonie de la devanture avec l'environnement bâti	Cohérence architecturale (déclaration préalable à l'urbanisme), Intégration au site du bandeau d'enseigne, de l'enseigne en drapeau, de l'encadrement de vitrine.	1	100%	1		
8 Etat et propreté du store/bâche	Le store n'est pas usé (déchiré, troué, tâché).	2	100%	2		
9 Propreté du trottoir	Le commerçant veille au maintien de la propreté du trottoir devant son commerce tout au long de la journée : mégots, papiers, déjections canines "	2	100%	2		
ENSEIGNE						
10 Identification de l'activité	Enseigne évocatrice de l'activité : le choix du nom de l'enseigne, et/ou du logo, et/ou des couleurs est en accord avec l'activité du magasin et de l'offre produits	3	100%	3		
11 État et propreté de l'enseigne	Enseigne bien fixée à la devanture, à la façade, sans coup, sans graffitis, les inscriptions (caractères, graphisme) ne sont pas décollées ou abimées	3	100%	3		
12 Visibilité et lisibilité de l'enseigne	Lisibilité = l'état des caractères permet la lecture sans difficultés du nom du commerce Visibilité = l'enseigne est bien visible de l'extérieur du commerce	2	100%	2		
VITRINES MARCHANDES (Présentation de produits avec						
prix)  13 Etat et propreté des vitrines	Les vitrines (espaces marchands de présentation des produits) et leurs éléments de décor sont propres (sans traces de doigts, de scotch,,,), sans poussière, sans toiles d'araignées, sans impact.	3	100%	3		
14 Conditions d'éclairage des vitrines	Bon état de fonctionnement de l'éclairage intérieur et extérieur de la vitrine (absence de spots/néons grillés); nombre et emplacement des luminaires mettant en valeur les produits (bonne orientation des spots par exemple); confort visuel.	3	100%	3		
15 Gestion de l'éclairage des vitrines	Avez-vous mis en place des actions visant à réduire la consommation d'énergie de votre point de vente concernant l'éclairage ?; Conseils : les lampes à économies d'énergie ; gestion de l'inoccupation (jour/nuit, ouverture/fermeture hebdomadaire),,,	2	100%	2		
16 Vitrines attractives et représentatives de l'offre en magasin	Les vitrines donnent envie de s'y arrêter et d'y entrer ; les produits sont facilement visibles ; le client peut comprendre à 1 ère vue le type d'articles proposés à l'intérieur du magasin.	2	100%	2		
17 Vitrines renouvelées et adaptées au contexte (saison, évènement)	La vitrine doit être renouvelée, au minimum en fonction de la saison, de façon partielle ou en totalité (fonds de vitrine + produits).	2	100%	2		
ADVICE OF THE INFORMATION OF THE						
AFFICHAGE ET INFORMATION CLIENT EN VITRINE						
18 Emplacement adapté (voir dédié) de l'affichage lié à la vie locale	Affiches correctement posées sur la vitrine ; L'affichage ne surcharge pas et ne dévalorise pas la vitrine (cohérence, pas de pollution visuelle, ne masque pas les produits).	1	100%	1		

Affichage visible et lisible des jours et des horaires d'ouverture		Affichage clairement présenté, visible de l'extérieur même rideau baissé (à contrôler le jour de l'audit), L'information concernant les horaires doit être à jour. Le support d'affichage utilisé doit propre, en bon état et doit permettre une lecture simple et rapide.	3	100%	3		
Affichage visible et lisible des modes de paiement acceptés		Les moyens de paiement acceptés sont facilement identifiables par le consommateur et regroupés en un même endroit. Les supports sont à jour et en bon état.	3	100%	3		
Affichage visible et lisible du prix des produits et autres mentions légales spécifiques		Le client peut facilement voir les prix des articles en vitrine (ou l'affichage des menus) sans être obligé d'entrer dans le magasin.	3	100%	3		
22 Affichage des engagements de Qualité		Valoriser la mise en valeur des titres, distinctions (Meilleur ouvrier de France).	1	100%	1		
ESPACE COMMERCIAL EXTÉRIEUR (ETALAGE, VITRINE REFRIGEREE)							
23 Etat et propreté de l'étalage (mobilier et produits) ou de la terrasse		Le mobilier (etal, vitrines, portants, étagères,,,) est propre et en bon état (usure, peinture)	3	100%	3		
24 Mise en valeur des produits sur l'étal (extérieur)		Les produits sont en bon état, propres et présentés logiquement (par taille, par famille de produits).	2	100%	2		
Affichage visible et lisible du prix des produits et autres mentions légales spécifiques		Le client peut facilement voir les prix des articles sur les étalages.	3	100%	3		
ACCES							
Accessibilité du magasin aux personnes à mobilité réduite et handicapées	:	se référer à l'article,,, de la loi : A CONSULTER article 21 03 07 R111-19-8.	2	100%	2		
27 Porte ouverte ou facilité d'ouverture de la porte d'entrée		Présence d'une porte automatique, ou d'une porte avec une poignée facile à manipuler (resistance à l'effort).	2	100%	2		
Sous-total - Environnement et aspect exterieur du point de	vente		56	100%	56		
ASPECT INTERIEUR DU POINT DE VENTE							
CONFORT D'ACHAT DU CLIENT				I			<del></del>
28 Conditions d'éclairage intérieur		Nombre et emplacement adapté (bonne orientation des spots par exemple).	2	100%	2		
29 Etat de fonctionnement de l'éclairage intérieur		Etat de fonctionnement de l'éclairage (éclairage non défectueux)	3	100%	3		
30 Ambiance musicale adaptée		S'il y a une ambiance musicale, elle est agréable et adaptée : elle est en accord avec l'image du magasin (type de musique, volume sonore).	2	100%	2		

31 Température adaptée	La température du magasin est adaptée à l'activité professionnelle et à la température extérieure (saison).	2	100%	2		
32 odeurs professionnelles non gênantes	Le client n'est pas surpris par des odeurs et pas incommodé.	2	100%	2		
33 Etat et propreté générale du magasin	Les murs, plafonds, sol, tapis d'entrée sont propres, non dégradés et bien entretenus. La propreté du magasin est maintenue tout au long de la journée.	3	100%	3		
34 Facilité d'orientation dans le magasin	Le client s'oriente facilement dans le magasin (avec ou sans signalétique) : univers et/ou rayons, cabines d'essayage, caisse, toilettes	2	100%	2		
35 Circulation aisée dans le magasin	La circulation est facile, agréable, non entravée, et sécurisée.	2	100%	2		
36 Aménagement du magasin respectant la règlementation ERP/PMR	(largeur d'allée respectant la réglementation ERP/PMR)	2	100%	2		
37 Emplacement de la caisse	L'emplacement de la caisse ou du bureau d'accueil est-il cohérent avec l'activité ?	1	100%	1		
38 Espace détente (ou d'attente)	Une chaise est disponible pour un client qui souhaite s'asseoir dans le magasin. L'espace d'attente est confortable et des revues récentes sont à la disposition des clients.	1	100%	1		
39 Rangement/propreté de la zone caisse	Le comptoir de caisse et l'arrière caisse sont propres et dégagés d'objets encombrants.	2	100%	2		
40 Etat et propreté des sanitaires si ouverts au public (CHR)	Les sanitaires sont propres et en bon état	2	100%	2		
PRÉSENTATION DES PRODUITS					<u> </u>	
41 Accessibilité et visibilité des produits	L'agencement des rayons, étalages, présentoirs facilite la visibilité et l'accès aux produits.	3	100%	3		
42 Mise en valeur des produits (intérieur)	Le commerçant met en oeuvre des techniques de présentation des produits (marchandisage de séduction, éclairage d'accentuation).	2	100%	2		
43 Offre diversifiée de produits	Le commerçant propose une bonne largeur de gamme (nombre de lignes de produits proposés pour satisfaire le consommateur en fonction de leurs goûts, besoins, pouvoir d'achat).	1	100%	1		
44 Etat et propreté du mobilier de présentation	Le mobilier (étales, vitrines, portants, étagères, présentoirs, cabines d'essayage) est propre et en bon état (usure, peinture).Pour les restaurants : tables, chaises, nappes, sets de tables, couverts,,,	3	100%	3		

45	Affichage des obligations légales (propres à une activité)	Concerne les informations légales spécifiques à une activité ; à évaluer en visite pour certaines activités (métiers de bouche par ex) ; concerne les interdictions (de fumer, présence d'animaux domestiques,,,) ;	2	100%	2		
46	Affichage visible et lisible du prix des produits en magasin et autres mentions légales spécifiques	le client peut voir facilement les prix des articles en magasin sans être obligé de les demander, Les mentions légales pour les activités alimentaires sont également affichées : la provenance géographique, le calibre (pour les fruits), prix au kg.	3	100%	3		
47	Affichage visible et lisible des moyens de paiement acceptés	En l'absence d'un affichage extérieur bien visible et lisible, les moyens de paiement acceptés sont facilement identifiables et regroupés en un même endroit (zone de caisse idéalement). Les supports sont à jour et en bon état.	2	100%	2		
48	Signalement des zones à risque ou non autorisées	Les accès dangereux, présentant des risques (marches, portes automatiques), ou réservés au personnel sont signalés au client .	2	100%	2		
	Sous-total - Aspect interieur du point de vente		44	100%	44		
	GESTION DES RELATIONS CLIENTS ACCUEIL CLIENT EN MAGASIN						
49	Accueil et prise de congès, courtois et souriant	Le client est salué dès son entrée dans le magasin, ou au premier contact, ou au premier regard , L'accueil du client régulier est personnalisé, Le personnel est accueillant et souriant.	3	100%	3		

2

100%

100%

2

Le personnel est identifiable et l'aspect du personnel est propre et soigné.

Un vendeur se rend disponible pour le client (et cesse toute activité non commerciale) ; il propose ses services sans s'imposer.

CONTACT	ET	RELATION	CLIENT

51 Vendeur disponible pour le client

50 Présentation soignée et tenue adaptée

52	Ecoute attentive des besoins, des remarques, des doutes du client	Le vendeur est à son écoute et cherche à comprendre les besoins du client (reformule ou pose des questions si nécessaire).	3	100%	3		
53	Connaissance suffisante des produits et/ou prestations vendu(e)s	Le vendeur est capable de renseigner le client sur les caractéristiques des produits (techniques, origine) et/ou prestations vendu(e)s, ou renvoie vers un vendeur ayant l'expertise attendue.	3	100%	3		
54	Conseils correspondant aux besoins du client	Les conseils du vendeur (utilisation, préparation, entretien) sont adaptés à la demande.	2	100%	2		
5!	Gestion multiclients en cas d'affluence	Le vendeur est capable de prendre en charge plusieurs clients à la fois ; et / ou fait appel à des collègues. Pour les restaurants : rapidité du service en fonction du type d'établissement et de l'affluence.	2	100%	2		
56	Attitude courtoise face au non achat	Le vendeur ne doit pas se montrer insistant si le client ne souhaite pas acheter, et garde la même attitude courtoise. Le client est salué dès sa sortie du magasin même s'il n'a pas effectué d'achats.	3	100%	3		

57 Attitude courtoise à l'encaissement	L'hôte de caisse salue le client avant d'encaisser et le remercie après encaissement. En cas de paiement par cheque, le commerçant est en droit de demander la Carte d'identité (Loi n°2005-516 du 20 mai 2005 - art. 16 JORF 21 mai 2005 en vigueur le 31 décembre 2005) et doit le faire avec diplomatie (tact).	3	100%	3		
ACCUEIL CLIENT AU TELEPHONE						
58 Temps de réponse au téléphone satisfaisant	un nombre de sonneries inférieur ou égal à 5 est considéré comme étant "satisfaisant".	2	100%	2		
59 Le vendeur, au téléphone donne l'identité du magasin, et respecte les codes et usages de la politesse	Au décrochage du combiné, l'interlocuteur annonce au minimum le nom du magasin, dit "bonjour" et "au revoir" ; le répondant a le "sourire au téléphone".	3	100%	3		
60 Répondeur avec message d'accueil en cas d'absence ou d'indisponibilité	En dehors des heures d'ouverture, ou en cas d'indisponibilité, un message téléphonique donne le nom du magasin et jour et horaire d'ouverture (message adapté pour les périodes de congés).	2	100%	2		
61 Ecoute attentive des besoins du client, au téléphone	Le vendeur se rend disponible ; il ne montre pas au client potentiel au téléphone qu'il est pressé ; la demande du client est écoutée avec attention ; il s'excuse si il est interrompu par un client du magasin ou un autre vendeur.	2	100%	2		
SERVICES						
62 Remise tichet de caisse / facture	La remise du ticket de caisse est systématique ou spontanément proposée (sauf pour les achats de faible montant pour les commerces alimentaires : boulangerie) Si le client le demande, une facture détaillée avec TVA est établie.	2	100%	2		
63 Respect des jours et des horaires d'ouverture	La fermeture ne doit pas être anticipée (éclairage éteint, rideau baissé à moitié) ; en cas d'absence imprévue une information est affichée sur la vitrine.	3	100%	3		
64 Horaires adaptés à la demande	Cohérence des horaires par rapport au pôle commercial et horaires variant selon les périodes commerciales (fêtes, soldes) et adapté aux zones touristiques, zones d'affaires.	2	100%	2		
65 Suivi des commandes et du SAV (magasin, internet, téléphone)	Le vendeur indique aux clients les délais (de livraisons de commande, SAV) et propose d'informer le client en cas d'indisponibilité du produit ou de retard de livraison; Lorsque la commande est arrivée, le commerçant informe systématiquement le client.	2	100%	2		
66 Langues étrangères parlées	Dans les territoires touristiques, frontaliers, le commerçant propose un accueil dans une autre langue. Et il l'affiche sur un support imprimé	2	100%	2		
67 Information sur marques, labels, origine des produits	Le vendeur peut renseigner le client qui le demande sur tous les signes de Qualité (label ecologique, label rouge,) affichés dans le magasin et sur les produits.	2	100%	2		
68 Emballage adéquat	Un emballage adapté est proposé au client pour le transport des produits achetés. L'emballage est en conformité avec l'image du magasin et au produit vendu (textile, métier de bouche) ; le commerçant incite ses clients à utiliser des sacs réutilisables.	2	100%	2		
69 Commande par internet	Le commerçant propose à ses clients un service de commande via son site internet ou via son adresse mail (sans forcément proposer un service de livraison à domicile).	1	100%	1		
Sous-total - Gestion des relations clients		48	100%	48		•

## ACTIONS DE COMMUNICATION/MARKETING

ACTIONS DE COMMUNICATION/MARKETING					
70 Programme de fidélisation et promotion	Carte de fidélité individuelle ou collective (via l'association des commerçants ou un GIE), gestion d'un fichier client Information spontanée sur les services proposés (carte de fidélité, promotions en cours, carte de paiement en plusieurs fois avec ou sans frais, livraison)	2	100%	2	
présence de supports de communication sur lieu de vente	Supports de communication sur le lieu de vente (cartes de visites, objets publicitaires, dépliants informatifs sur le magasin,,,).	2	100%	2	
72 Visibilité sur Internet	le commerçant dispose d'un site internet en cohérence avec l'image du magasin(vitrine marchande). Ou bien, son entreprise est bien référencée sur Internet.	2	100%	2	
73 Réalisation d'opérations de communication	Le commerçant réalise des opérations de communication pour accroître sa visibilité et promouvoir son activité.	1	100%	1	
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
74 Formation du chef d'entreprise	Le conseiller commerce s'assure que le commerçant se remet à niveau, s'informe des nouvelles techniques, des nouvelles tendances de consommation.	2	100%	2	
75 Formation du personnel	Mise en place d'un plan de formation (externe, interne, fournisseurs,) et respect des obligations en matière de droit à la formation.	2	100%	2	
76 Implication du personnel dans la démarche Qualité	Le commerçant a communiqué sa démarche qualité à son personnel.	2	100%	2	
PARTICIPATION A LA VIE LOCALE					
77 Gestion des déchets	Le commerçant respecte le tri sélectif mis en place par la collectivité ; si absence d'une collecte sélective les déchets sont gérés ( emplacement et nettoyage des poubelles, tri sélectif).	2	100%	2	
78 Adhésion à une association de commerçants /office de commerce/office du tourisme	Demander le justificatif d'adhésion ; interroger le commerçant sur l'interet de son adhésion (exemple : note : 100% si adhérent ; 75% si ancien adhérent mais association en veille).	3	100%	3	
Gestion de stationnement du salarié et du chef d'entreprise	Le commerçant et ses salariés évitent de stationner sur des emplacements privilégiés pour leurs clients.	1	100%	1	
80 Adhésion à un groupement professionnel	Le commerçant est-il en relation avec son syndicat professionnel ? ou autre réseau de professionnels ? (club d'entreprises, CGA, autre association,,,)"	1	100%	1	
Sous-total - Exploitation		20	100%	20	

TOTAL des coefficients	168
TOTAL SCORE	168
NOTE FINALE (%)	100,0%

ENVIRONNEMENT ET ASPECT EXTERIEUR DU POINT DE VENTE  ASPECT INTERIEUR DU POINT DE VENTE  GESTION DES RELATIONS CLIENTS  EXPLOITATION  100%		
GESTION DES RELATIONS CLIENTS 100%		100%
	ASPECT INTERIEUR DU POINT DE VENTE	100%
EXPLOITATION 100%	GESTION DES RELATIONS CLIENTS	100%
	EXPLOITATION	100%

CHAPITRES	FORCES
ENVIRONNEMENT ET ASPECT EXTERIEUR DU POINT DE VENTE	
ASPECT INTERIEUR DU POINT DE VENTE	
GESTION DES RELATIONS CLIENTS	
EXPLOITATION	

CHAPITRES	AXES D'AMELIORATION
ENVIRONNEMENT ET ASPECT EXTERIEUR DU POINT DE VENTE	
ASPECT INTERIEUR DU POINT DE VENTE	
GESTION DES RELATIONS CLIENTS	
EXPLOITATION	

COMMENTAIRES	
ex : Cadre et situation du magasin	
ex : Contexte de la visite	
ex : Aspect et ressenti général	
ex : Gestion de la relation client	